



**La Ville de La Teste de Buch**  
**Bassin d'Arcachon**  
**Région Nouvelle Aquitaine**

**Recrute son/sa**  
**Préventeur (trice) coordonnateur (trice)**

*Cadre d'emplois des Techniciens, catégorie B*  
*Titulaire ou Contractuel*

**La Teste de Buch** est la ville la plus importante et le principal pôle économique du Bassin d'Arcachon. La commune est desservie par le TER à seulement 45 minutes de Bordeaux. Avec plus de 100 métiers, la collectivité emploie près de 650 agents titulaires et contractuels dans des domaines d'activités variés : urbanisme, espaces verts, petite enfance, éducation-jeunesse, sports, services techniques, état civil, finances, ....

**Venez rejoindre nos équipes**, en intégrant le service « Prévention, Santé et sécurité au travail et ordonnancement » de la Direction des Services Techniques.

Votre futur bureau sera situé au Pôle technique municipal 180 avenue Vulcain à La Teste de Buch.

Vous encadrerez un conseiller de Prévention, qui vous secondera dans les missions de Santé et sécurité au travail.

**Vous aurez pour missions :**

➤ **En tant que PREVENTEUR (TRICE) :**

- Définir, impulser et mettre en œuvre des actions visant l'amélioration de la qualité de vie au travail, en matière de prévention des risques professionnels, de sécurité, d'ergonomie et d'amélioration des conditions de travail ;
- Conseiller l'autorité territoriale, les directeurs et les responsables de services dans la définition d'actions transverses de prévention. Piloter l'analyse des risques professionnels et des conditions de travail des agents (*audits terrain, amélioration continue et suivi annuel du document unique, création et suivi d'indicateurs, élaboration de rapports, tableaux de bord et statistiques, etc.*) ;
- Conduire la rédaction et l'actualisation du document unique, via l'outil d'évaluation des risques existant ;
- Superviser l'animation du réseau des Assistants prévention déléguée au Conseiller de Prévention ;
- Piloter l'élaboration et la mise en adéquation et le suivi des procédures liées à l'hygiène et à la sécurité (différents registres de santé et sécurité au travail) ;
- Participer au choix des équipements de protection et de sécurité (*EPI, vêtements de travail, chaussures, etc.*) et coordonner le recensement et la dotation (*stocks, commandes, budget*) délégué au Conseiller de Prévention.

**En relation avec la Direction des Ressources Humaines**

- Proposer une approche structurelle, globale et prospective de la politique de prévention des risques professionnels dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion (LDG) ;
- Participer avec le service Formation RH à l'élaboration du plan de formations et animer des sessions de formation en Santé et Sécurité au Travail en tant que formateur interne ;
- Réaliser l'analyse des accidents de service et incidents graves ou qualifiés de majeurs, relevés au sein des services ;
- Assister, avec voix consultative, aux réunions de la F3SCT ;
- Procéder aux mesures physiques des ambiances de travail, relatives à la sécurité et aux conditions de travail-

➤ **En tant que COORDONNATEUR (TRICE) :**

- Animer et coordonner (œ lien fonctionnel) les activités des régies espaces verts, propreté, voirie et bâtiments de la Direction des Services Techniques, sous forme de reporting au Directeur des Services Techniques ;
- Suivre les interventions des régies et tenir informés les administrés jusqu'à la clôture des dossiers ;
- Garantir la mise à jour des outils de supervision et de la base de données ;

- Assurer une transversalité d'intervention avec les responsables des régies ;
- Optimiser les délais et rédiger des bilans et des procès-verbaux de réunion ;
- Participer à l'élaboration de rapports d'activités mensuels et annuels.

### **Votre profil :**

- Etre titulaire d'une formation universitaire BAC+2 domaine HSE, hygiène sécurité environnement ;
- Disposer d'une connaissance des réglementations (*code du travail, décret 85-603 de la fonction publique territoriale, sécurité incendie ERP*) ;
- Disposer de compétences managériales et relationnelles éprouvée ;
- Avoir le sens de l'écoute, et un esprit de synthèse ;
- Disposer de qualités rédactionnelles, de capacité d'analyse et de synthèse ;
- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques (*Excel, Word, Powerpoint, messagerie collaborative*) ;
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie ;
- Savoir maintenir ses connaissances et contribuer à la veille réglementaire et technique ;
- Travailler en mode projet ;
- Maîtriser les techniques de pilotage et d'animation de groupe ;
- Etre organisé(e) et faire preuve de rigueur ;
- Etre autonome et force de propositions ;
- Etre titulaire du permis B (*déplacements sur le territoire de la commune*).

### **Conditions de rémunération et avantages principaux :**

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE + CIA)
- 38H45 hebdomadaires (25 jours de congé annuel et 20 RTT)
- CET (Compte Epargne Temps) pouvant être monétisé dès le 16<sup>ème</sup> jour
- Participation de l'employeur aux cotisations de mutuelle santé et de prévoyance labellisées
- Remboursement des frais de transports en commun à hauteur de 75%
- Adhésion au COES (Comité des Œuvres Sociales) : service de billetterie à tarif réduit (cinéma, spectacle, sorties culturelles ...), participation aux frais de garde jeunes enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, etc.
- Carte Restaurant et avantages négociés
- Politique de Qualité de Vie au Travail (Télétravail, salle de sport gratuite, médecin du travail, psychologue du travail, assistante sociale du personnel, etc.)

### **Comment postuler :**

Envoyez vos CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire **avant le 4 mai 2024**,

- Par courrier :  
Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – BP 50105 – 33164 LA TESTE DE BUCH Cedex,
- Par mail : [drh@latestedebuch.fr](mailto:drh@latestedebuch.fr)
- Renseignements auprès de la DRH au 05.56.22.35.18 ou [drh@latestedebuch.fr](mailto:drh@latestedebuch.fr)

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*

*Cette annonce respecte la procédure de recrutement définie par le code général de la fonction publique relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels, titre III, art L332-8 à L332-12.*